



Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 15 mars 2021

Soutien financier communal destiné à l'économie et au commerce dans le cadre de la crise du Coronavirus

La Municipalité de la Ville de Renens soumet à l'approbation du Conseil communal la création d'un mécanisme de soutien financier communal destiné à l'économie et au commerce. Il est proposé d'allouer un crédit complémentaire au budget 2021 de CHF 1.5 million afin de répondre aux demandes d'entreprises se trouvant en grande précarité financière suite à la crise du Coronavirus et aux mesures sanitaires successives appliquées depuis mars 2020.

La crise du Coronavirus est appelée à durer pour une période encore indéterminée. En parallèle, la levée des restrictions touchant le milieu économique reste dépendante de facteurs volatiles, tout en laissant planer la menace de nouvelles fermetures.

Des aides fortes ont été mises en place au niveau cantonal et fédéral depuis le début de la pandémie. Celles-ci dépendent de critères spécifiques qui ne peuvent englober l'entier des situations. De plus, le nombre de demandes et le traitement de chaque dossier induisent une certaine latence dans l'octroi des fonds annoncés. Finalement, l'obtention de ces aides n'est pas non plus la garantie absolue de la pérennité de la société qui en bénéficie.

Après avoir reçu de nombreuses sollicitations de la part de commerçantes et commerçants, d'entrepreneuses et entrepreneurs décrivant des impasses financières consécutives à la crise et aux mesures sanitaires, la Municipalité estime que la création d'un palier d'aides au niveau communal pourrait constituer un outil important pour éviter une vague de faillites à court terme. Cet échelon pourra également s'inscrire dans une compréhension plus fine du tissu économique local et renforcer les mesures déjà appliqués jusqu'ici (réductions de loyers commerciaux aux locataires de bâtiments communaux durant le premier semi-confinement, système de bons solidaires pour le commerce local, exonération de certaines taxes, etc.).

Une directive d'application a été rédigée pour encadrer l'utilisation de l'enveloppe proposée de CHF 1.5 million. La Municipalité propose également de déléguer ses compétences décisionnelles à une Commission d'attribution ad hoc. Ainsi, chaque dossier déposé pour une aide financière communale dans le cadre de la crise du COVID-19 sera analysé par ladite commission. Cette structure sera composée de membres du Conseil communal, de la Municipalité et de l'administration communale.

Plusieurs demandes urgentes ont d'ores et déjà été adressées et mettent en exergue des situations financières insolubles qui ne peuvent pas attendre la validation de ce crédit complémentaire. Afin de pouvoir les traiter au cas par cas, un montant transitoire de CHF 80'000.- a été débloqué par la Municipalité en tant qu'aide financière extraordinaire et hors budget.

Par ce projet, la Municipalité confirme son soutien au tissu économique renanais et renforce son action en apportant cette fois-ci une aide financière directe. Elle souligne néanmoins que cette dernière ne peut être que subsidiaire. Seule une sortie de crise à plus large échelle pourra régler ces situations difficiles sur la durée.

Renseignements :

Jean-François Clément

*Syndic
079 645 79 77*